



Session de mai 2014

—

## **Election d'un membre de la Commission des affaires extérieures**

**Mercredi 14 mai 2014**

Nous procédons à l'élection d'**un membre de la Commission des affaires extérieures du Grand Conseil**, sur proposition des groupes, en remplacement de M. André Schoenenweid.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'un scrutin de liste qui se fait à la majorité des bulletins valables. Les bulletins sont déclarés nuls s'ils contiennent :

- > une mention étrangère à la désignation du ou des candidats.
- > le nom d'une personne qui n'est pas un député

Les groupes proposent la candidature de Monsieur **Laurent Dietrich**.

Si le bulletin contient plus de noms que de personnes à élire (dans notre cas : plus d'un nom), les scrutateurs devront les tracer en commençant depuis le bas.

- > J'ouvre la discussion sur la candidature à cette élection et je donne la parole à M<sup>me</sup>/M. le Député ...
- > La parole n'est pas/plus demandée, la discussion est close. Je prie donc les scrutateurs de distribuer les bulletins de vote.